



le 13 janvier 2022

Annexe de la décision n°2022-DRAS-3

**Retrait de la marque Végétal local à certaines espèces du catalogue du bénéficiaire suivant,
suite à sa demande :**

Pépinières de l'Haendries

Conclusions

Proposition de retrait du droit d'exploiter la marque Végétal local des espèces suivantes sur leur catalogue

Espèce	Région d'origine	Observations
<i>Ulmus minor</i> Mill., 1768	5 - Bassin Parisien Nord	
<i>Humulus lupulus</i> L., 1753	5 - Bassin Parisien Nord	
<i>Viburnum lantana</i> L., 1753	5 - Bassin Parisien Nord	